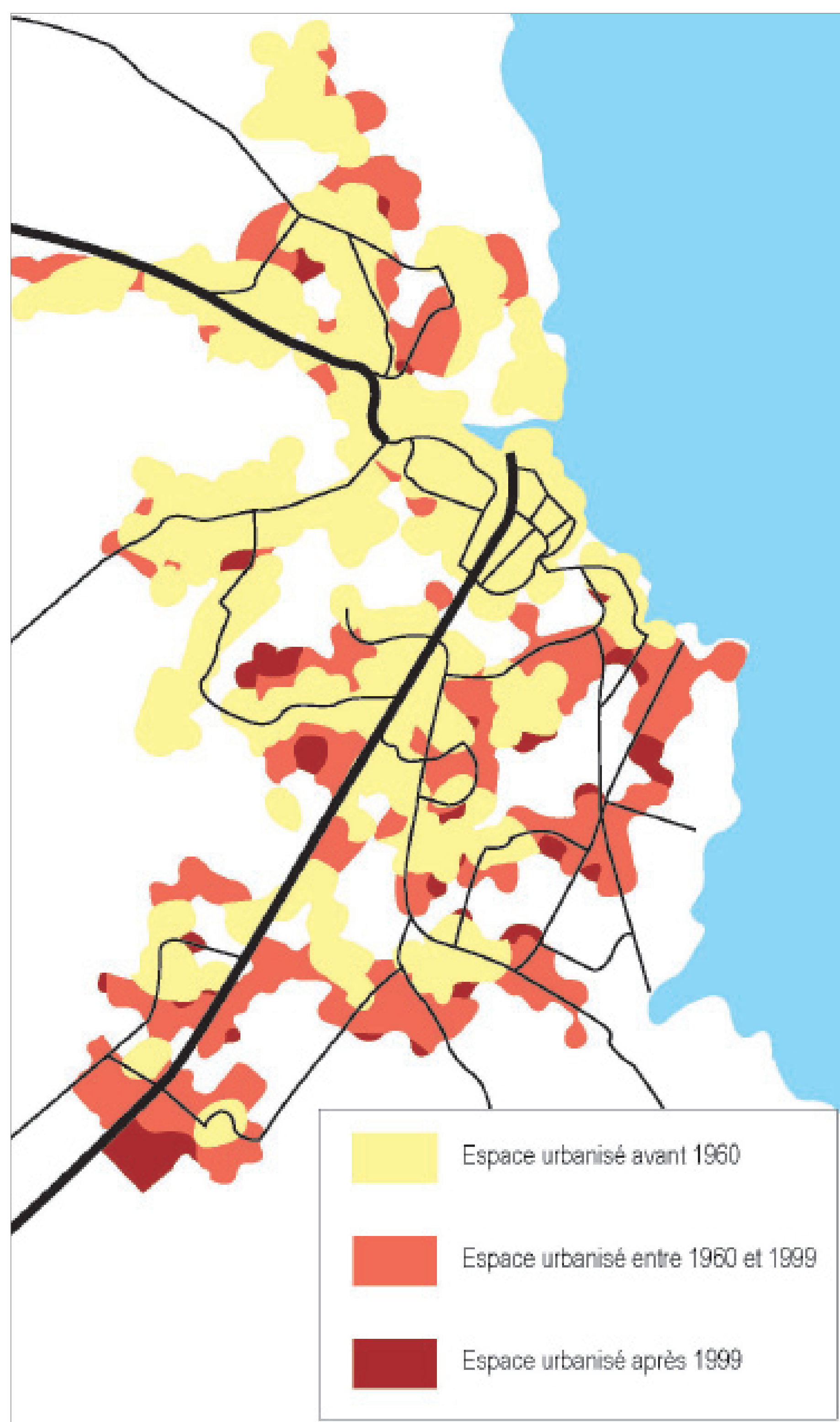


EVOLUTION DE L'ESPACE URBANISE

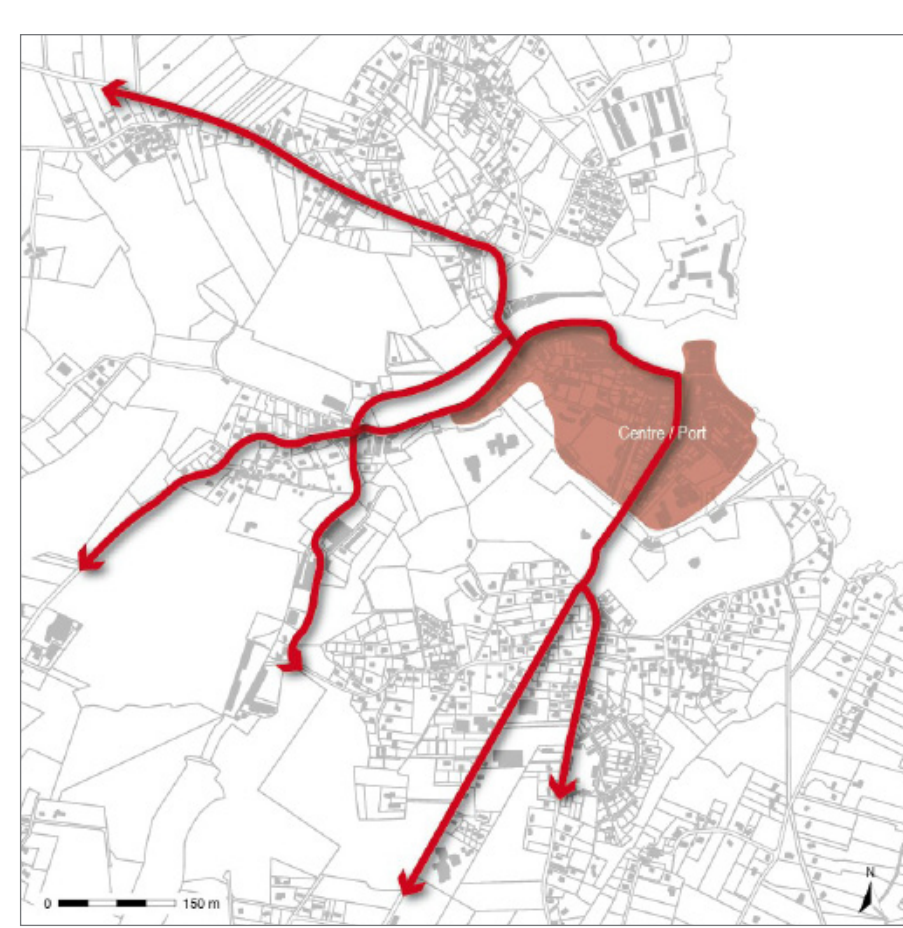
Une urbanisation liée à l'histoire et aux caractéristiques physiques du territoire

Les limites du tissu ancien du secteur port et du centre-ville sont claires, liées à l'enceinte urbaine et à la topographie. Les premières extensions sont venues se greffer au tissu urbain existant et ont ainsi relié de nombreuses entités entre elles. Après 1999, l'urbanisation s'est réalisée au coup par coup, au gré des opportunités foncières.



LES DEPLACEMENTS

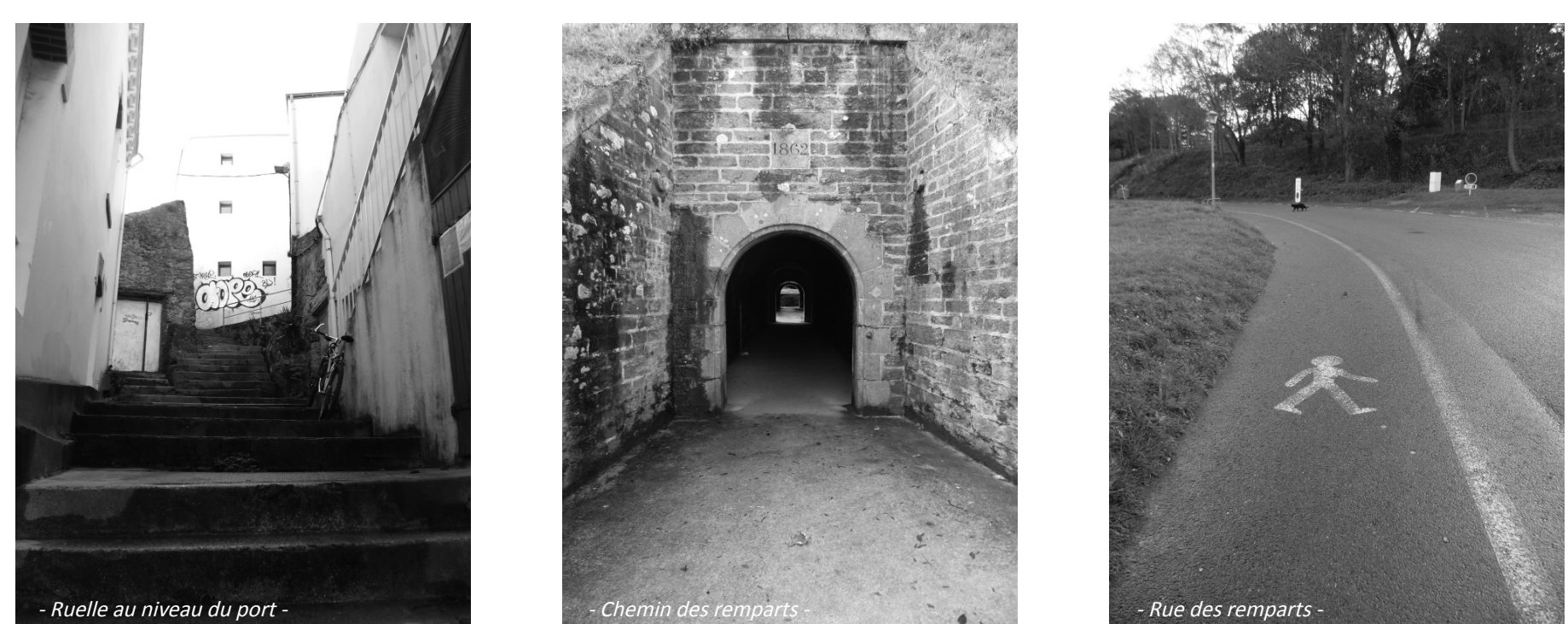
Le réseau viaire s'organise «en étoile» depuis le port. Le centre-ville de Le Palais constitue un passage obligé pour passer du côté Nord au côté Sud ou inversement. Les circulations peuvent parfois être difficiles.



Dans les extensions, les accès individuels sont multiples; leur longueur est parfois importante pour permettre l'accès aux habitations implantées en retrait par rapport à la voirie.

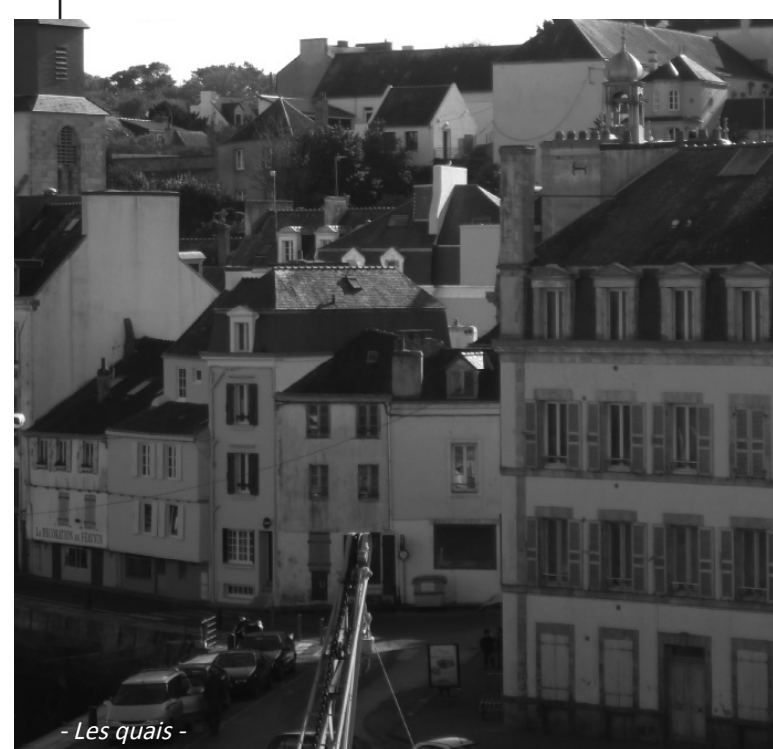


Il existe des cheminements propres aux déplacements doux au sein de l'espace urbanisé, et des trottoirs ou bandes aménagées sur la chaussée, principalement dans le tissu ancien. Certains cheminements permettent de rejoindre les secteurs d'habitat sur les hauteurs, cependant, les continuités piétonnes ne sont pas toujours assurées.



TYPLOGIE DE L'HABITAT

Les logements collectifs



Les maisons accolées les unes aux autres par petits groupes

Les logements individuels groupés formant un linéaire



La maison individuelle

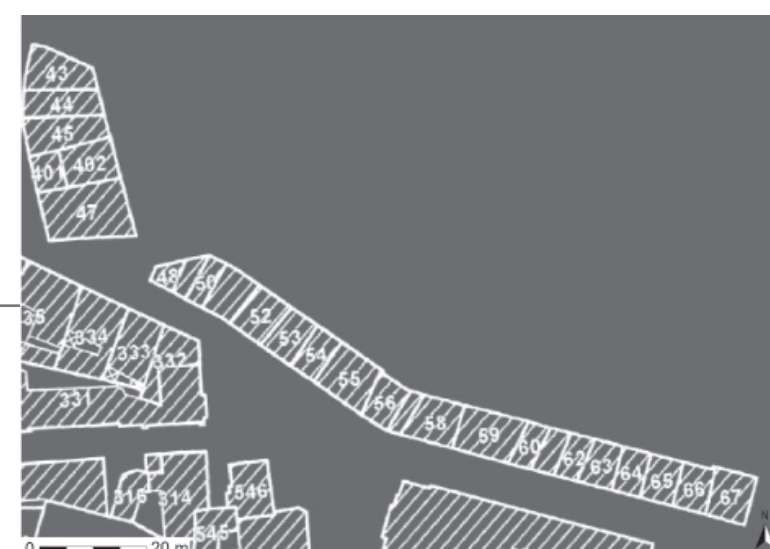
LE TISSU URBAIN

Le tissu ancien

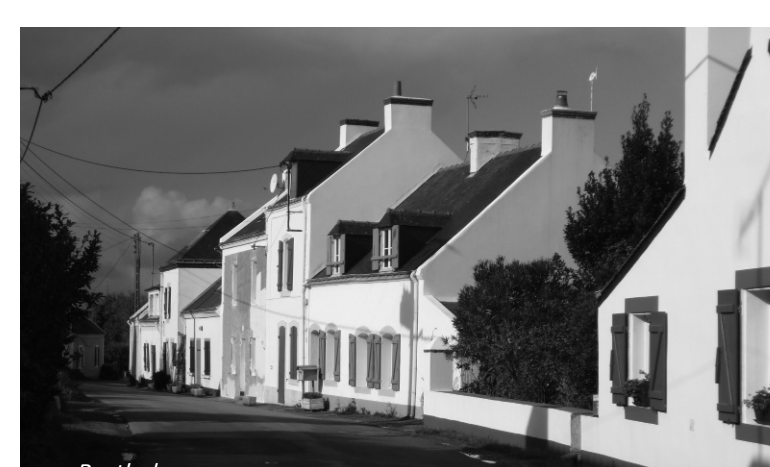
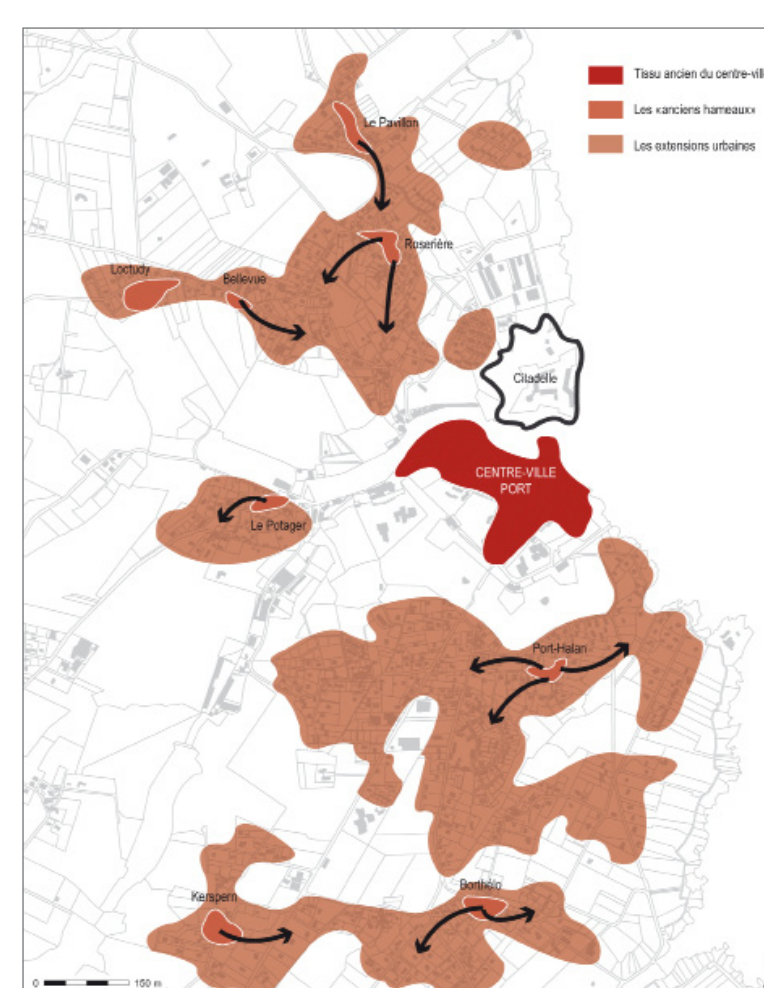
Une implantation du bâti qui crée la rue

Le bâti est implanté à l'alignement de la voie et des limites séparatives créant un front bâti bordant la promenade sur les quais notamment. Ce front bâti est parfois interrompu par des venelles piétonnes. La hauteur du bâti permet de s'affranchir de la contrainte topographique

Densité: environ 180 logements/ha



Les caractéristiques du tissu ancien (implantation du bâti à l'alignement...) sont retrouvées dans d'autres entités. Les extensions urbaines se sont développées depuis ces entités anciennes.



Les extensions urbaines

Une urbanisation linéaire

L'urbanisation s'est développée le long des voies. Aujourd'hui, les anciens hameaux sont peu lisibles, ils sont «noyés» dans une urbanisation diffuse.

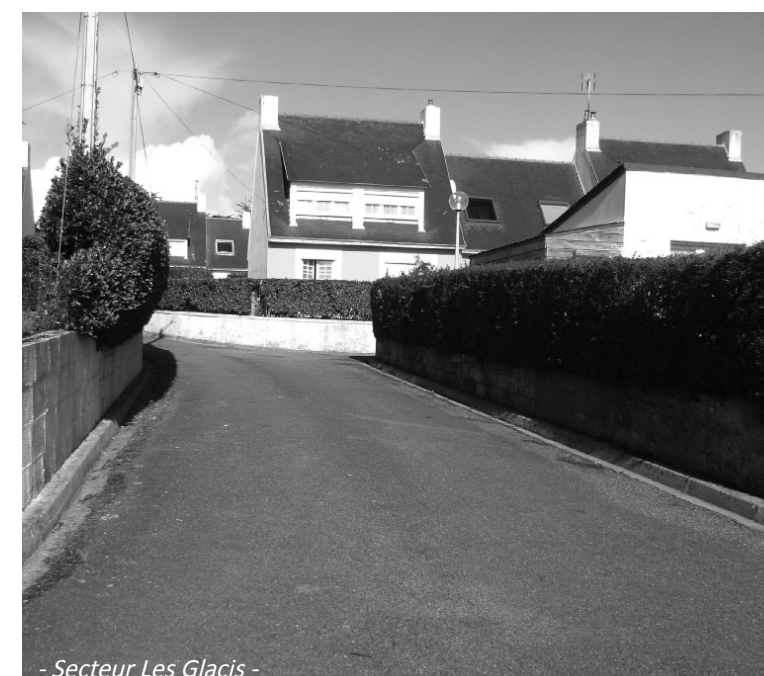


Souvent réalisées au coup par coup

Les extensions urbaines se sont réalisées:

-soit sous forme d'opérations d'ensemble; les parcelles sont de formes géométriques régulières et de dimensions similaires, l'habitat est individuel ou mitoyen, le réseau viaire est organisé en impasses, et un vaste espace public est présent (qui semble peu approprié)

Densité: environ 16 logements/ha



-soit au coup par coup, au gré des opportunités foncières; la maison individuelle est implantée en milieu de parcelle et le jardin ceinture l'habitation.

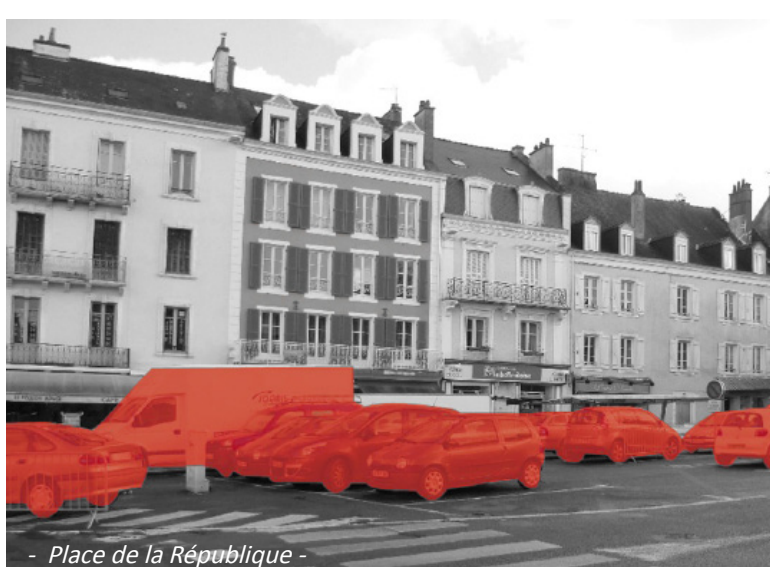
Densité: environ 6 logements/ha



LES ESPACES PUBLICS

Souvent lieux d'échanges et de rencontres, les espaces publics participent à la qualité du cadre de vie. A Le Palais, ils prennent plusieurs formes et les usages qu'ils accueillent sont différents.

Certains espaces publics sont dédiés au stationnement, lié à la présence de commerces et de services.



D'autres constituent des espaces de loisirs et de promenade. Le Bois du Génie marque la transition entre le tissu ancien et les secteurs d'habitat pavillonnaire.



Une partie des quais constitue un espace public dynamique par les activités qui s'y trouvent. Cependant, lorsque l'on se dirige vers l'arrière port, l'espace semble délaissé et est peu mis en valeur. Plusieurs éléments participent à cette ambiance: le linéaire bâti disparaît, la qualité des constructions est moindre, les aménagements de l'espace public sont relativement limités...

